

1er JUIN 1823.

FETE DE LA CORONADA.

Proposée à la Commune de La Breda.



(I)

François de P^w Latabie ancien Inspecteur Général des Arts &
Manufactures de Guyenne, ancien Conseiller à l'Amirauté de
Guyenne,

A Messieurs les habitans et propriétaires de la Commune
de LaBrède

Salut, attachement, respect.

Chers et respectables Compatriotes,



Vous avez eu le bonheur insigne, que vous enviez tant d'Etats -
et de capitales en Europe, et surtout l'Angleterre, de voir naître
dans votre petit territoire, relegué à une des extrémités de la France
et du continent européen, un des plus beaux génies dont s'honore
l'esprit humain. Vous devrez d'autant plus chérir et respecter
sa mémoire qu'il vous regarda toujours comme ses enfans; que sa
plus douce jouissance (combien de fois en ai-je été témoin!) étoit
de vous revoir⁽¹⁾ et qu'il ne vous fit jamais sentir que par ses
bienfaits sa supériorité féodale. Un autre bonheur dont vous
devrez remercier la Providence, c'est d'avoir scû respecter ses
propriétés sous le regne affieux de l'anarchie et du brigandage,
et de les voir encore possédées par ses respectables descendants.

Cependant, permettez à un vieillard de 84 ans, la seule colonne
monumentale vivante qui soit restée de vos anciens jours, de vous

(1) Je regrette beaucoup que l'extrême négligence de mon père nous ait privé du Recueil des Lettres
qu'il recevoit de M^r de Montesquieu depuis 30 ans au moins 2 fois par mois, à Paris en 1751. Je retrouve
8 ou 10. Je n'oublierai jamais la dernière écrite de la propre main de M^r de Mont^r, et datée de Paris à son
arrivée vers la fin de Octobre 1754, six semaines avant sa mort. Il y annonçait le projet bien décidé de se
retirer définitivement à LaBrède pour ne plus respirer que l'air natal, que rebâti de la maison qu'il
occupoit rue St. Dominique étoit résilié; qu'il en avoit déjà prévenu M^w Betty sa menuisier &c.
Je suis bien que ces Lettres n'intéresseroient que nous autres Brédois, et moins encore que celles qu'a publiées l'abbé
de Guasco, mais elles nous prouveront mieux l'excellence de son cœur, et son affection pour nous.

(2)

adresser quelques reproches. Son excuse auprès de vous sera le mort qui les dicte. Croyez qu'il s'intéresse d'autant plus vivement au respect que devroit inspirer votre commune, et aux avantages singuliers qui en résulteroient pour vous, que l'image du grand Montesquieu, qu'il a tant vu et si souvent accompagné dans ses promenades à l'Estivette (†), à Moras, à Arignon, à Eyquem &c. Tourtout au Dourg, où il venoit presque tous les jours; que cette image l'environne sans cesse, et forme le plus doux de ses souvenirs.

Oui, mes chers Orédois, souffrez que je vous le dise : Vous êtes loin, très loin d'avoir jamais conçu l'éclat qu'a reçu votre commune d'un si grand nom, ni par conséquent ce qu'il avoit d'heureux pour vous. Cependant sa statue qu'on remarque une des premières parmi celles que le Gouvernement a consacrées aux grands hommes dont la France se glorifie, et spécialement celle dont le Roi a bien voulu honorer la ville de Bordeaux : Ce désir vif et constant que témoignent les voyageurs les plus distingués de l'Europe de voir au moins une fois le château de La Brède ; comme ils ne manquent pas de saluer en Italie ce petit village près de Mantoue où naquit Virgile, quoique depuis 16 siècles il n'en reste aucun monument : Cette espèce de culte que rendent au génie ceux-la même qui ne peuvent en avoir le sentiment que sur parole et d'après la renommée : comment ces preuves multipliées d'une admiration aussi universelle ne vous ont-elles pas inspiré ^{l'idée} de quelque monument, de quelque inscription, de quelque établissement, de quelque fête, qui même dans sa

(†) N^e le plus souvent à l'Estivette, pour y causer avec mad^e Duguay matrone maronne, qui ne manquoit ni d'esprit ni d'instruction, et qu'il appellait sa mad^e de Tencin de la Brède. Il trouvoit à Eyquem mad^e Gaussan dont il respectoit le caractère, elle reunuoit la piété, la douce gaîté et le ton de la bonne compagnie. A la Sangu mad^e Dorly, femme d'un grand sens.

(3)

plus grande simplicité aurait au moins prouvé aux étrangers, & notamment à votre Département, que nous aussi vous sentiez l'honneur, le Bonheur d'avoir vu naître dans votre sein le législateur des Nations ; que sa mémoire n'ajamais cessé de vous être chère, et que vous avez un respect profond pour tout ce qui s'y rattache ? (+)

Essayons donc enfin si quelque exemple demeure, quoique malheureusement bien faible vu l'exiguité de mes moyens, ne pourroit pas avoir des suites assez heureuses pour en créer un jour d'une toute autre importance ?

Une Fête bien simple, mais périodique, et qui rappelleroit annuellement le nom de Montesquieu à une posterité si naturellement disposée à l'oubliance, ne pourrait-elle point (pour rien offrir ici qu'une seule conséquence) inspirer à quelque propriétaire riche, et pourtant bon citoyen, et peut-être même (autre cas plus rare encore) doué d'assez d'instruction et de philosophie pour apprécier les écrits de Montesquieu, l'idée d'ériger à la Mémoire de ce grand homme quelque monument remarquable, su quelque grand Etablissement, qui sous plus d'un rapport d'utilité publique, seroit un célèbre point de mire ?

Quoique né à Bordeaux le 8 Juillet 1739 pendant un Voyage de peu de jours que mamère y fit pour visiter ses parents, je crois être, et je suis en effet, Messieurs, votre compatriote : Moins parce que mon père était né et établi à Labrière, et que mon grand-père y fut amené vers 1680 par M^r Jacques de Secondat frère de M^r de Montesquieu, que parce que j'y ai été conçu et nourri, et que j'y ai constamment demeuré jusqu'à l'âge de 18 ans. / C'est donc pour ma véritable

(+) N° Il n'existe encore d'autre hommage public rendu à Montesquieu par un homme de ses terres que ma Notice de la paroisse de Labrière en 1786, précédée de ma Lettre à M^r l'abbé Maurin. Elle se trouve à la tête du V^e volume des Variétés bordelaises. Bordeaux. Labottière 6 vol. m 12. 1785.

13 ans auparavant j'ai pris le plaisir de parler de Montesquieu, mais en peu de mots, dans la Préface et les notes que j'ai jointes à ma traduction de l'Art des jardins Anglois publiée à Paris. Tombert 1771 in 8° à mon retour d'Angleterre.

(N. +) s'est adre^sé perdu (aux moeurs près) les plus belles années de la vie. Trop heureux ! ceux à qui la Providence a fait le beau présent de parons sensibles et sensés !

patrie que j'ai formé le projet d'une fondation que je crois utile (parle) genre d'émulation et d'effets moraux qui peuvent en résulter (*). On n'en connaît encore de semblables que dans nos départements septentrionaux, et en fort petit nombre. Si celui de La Brède a du succès il peut arriver qu'il serve d'exemple à d'autres communes de notre département, et que l'importance et la nature des Prix y servent encore mieux la religion, l'instruction et les mœurs.

En attendant mieux voici le projet que je soumets à votre délibération, Je prie Monsieur le Maire de vouloir bien servir à Mons^e le Curé, et à Mons^e le Juge de paix, et de convoquer les particuliers les plus notables de la Commune et les plus capables de bien saisir l'objet et le but de la délibération.

Un Fonds de terre du revenu le plus solide et le moins variable, tel qu'une prairie, devant produire Cent cinquante francs de rente, sera consacré à couronner solennellement chaque année la jeune fille née dans la paroisse de La Brède, et parvenue à l'âge nubile qui aura le mieux mérité cet honneur par la pureté de ses mœurs, sa piété filiale, son respect pour ses devoirs.

Les juges de ce prix seront 1^{er} M^r le Maire, M^r le Cure et M^r le Juge de paix, comme juges-nés. 2nd Six pères de famille, dont quatre au moins simples cultivateurs du village, propriétaires, et habitant constamment la commune, mais hors du Bourg : excepté M^r l'Adjoint du Maire, qui sera le septième, si moins les juges-nés sont d'accord de l'admettre. 3rd Dix femmes mariées, dont huit au moins seront choisies parmi les plus respectables épouses des simples cultivateurs établis dans un village. Peut-être même sera-t-il convenable que les femmes fussent en nombre double : d'abord

(*) N.^o cette opinion ^{apourtant} trouve quelques contradicteurs rebattants, au nombre desquels on est étonné de voir La Harpe, dans son Cours de littérature il blâme avec amertume les fêtes des Rosières ; et la grande raison est que la vertu ne prise ces récompenses, raison de Sophiste. Quoi, parce que la vertu s'oublie elle-même, il faut l'oublier aussi et cesser de l'honorer ? Les saints eux-mêmes dans leur humilité et leur profond mépris pour les choses terrestres n'ont-ils pas espéré la plus ineffable des récompenses ?

(5)

parce que je crois en conscience que sous le rapport des mœurs nous sommes loin de les valoir; mais surtout parce que les détails de chaque jour relatifs à leur sexe, et qui doivent fonder leur jugement, leur sont bien mieux connus.

Ce nouveau Jury composé de dix-sept individus des deux sexes sera du choix du Jury permanent.

Le Prix ne sera adjugé qu'au scrutin secret, et aux trois-quarts des suffrages.

La Couronne sera composée de trois fleurs très-communes dans nos champs de L'abbrede, savoir : la Violette, symbole de la vertu simple et solitaire, mais dont l'odeur suave la décèle malgré elle; la Rose blanche des fraies, symbole de l'innocence; le Bleuet symbolisé de l'Esperance: car une Couronne qui préserve une jeune et fidèle épouse, doit espérer un établissement convenable.

La cérémonie aura lieu dans le Sanctuaire de l'église, après une Messe solennelle, et en présence du Jury. J'insiste sur le Sanctuaire, para qu'il renferme les cendres d'upere, de clamire (†) et de plusieurs aycux maternels de M^r de Montesquieu. Vous me permettrez, j'espere d'y placer son buste le plus ressemblant. (‡)

La Dame du château de L'abbrede aura le droit, (qu'elle pourra déléguer) de mettre la couronne sur la tête de la jeune fille, et dans sa main une bourse renfermant les prix. Ce droit appartiendra exclusivement à la famille du nom de Secondat. Si toute autre famille devient propriétaire du Château, les fonctions du Couronnement seront dévolues au Maire ou à son épouse.

Après la Messe, et avant le couronnement, M^r le Curé, ou même tout autre orateur désigné ne refusera sûrement pas de prononcer un Discours analogue à la fête. Dans ce discours, qui pourra n'être que simple, concis, et sans aucune prétention à l'éclat oratoire, le Nom de Montesquieu, qu'il faudroit

(+) N^r. Jacques de Secondat père de M^r de Montesquieu (et frère de Gaston de Secondat de Montesquieu, prieur à mortier au Bart^t de l'ord^x qui laissa sa charge et ses biens à son pere, avec la condition de changer son nom de L'abbrede en celui de Montesquieu) fut enseveli en 1712. Sous son banc à gauche. Son épouse Marie-Françoise de Senel morte 15 ans ayant lui en odeur de sainteté, avoit été aussi ensevelie sous son banc à droite.

(‡) N^r. Le Buste a été moulé sous mes yeux en 1778, par le sculpteur Cessi, qui profita de mes avis, quoique loin d'être parfait c'est encore le meilleur. Quel dommage que la belle statue qui décore notre Palais de Justice ne rappelle que le personnage, et nullement la ressemblance!

(a) et qui attire la
plus de spectateurs,

toujours rappeler aux Bretons, ^(a) se présentera naturellement.

La jeune fille tiendra dans ses mains un épi de blé, et un pampre de rigne, qu'après le couronnement elle offrira au plus ancien cultivateur ^{propriétaire} de la paroisse; si d'ailleurs il est digne de respect, ce sera un symbole de l'hommage rendu à la vieillesse par la jeunesse, et par la vertu au travail agricole.

Peut être la jeunesse se joindra-t-elle à accompagner la Couronnée jusqu'à sa demeure avec des signes d'allégresse. Ce serait un honneur de plus et je crois aussi de bon augure.

(c) civile et religieuse,

Le jour de la cérémonie est ici de quelque importance. Mon intention est qu'il se lie à quelque époque remarquable de la vie de votre illustre compatriote. Cette circonstance seule, (si je lis bien dans l'avenir) doit rendre ^c un jour cette fête ^(c) d'ailleurs intéressante par elle-même, la plus célèbre, la plus solennelle du département, celle où tous les curieux se rendront de préférence et répandront leur argent avec plus de plaisir, sans aucune comparaison, que dans ces réunions insignifiantes, qui ont lieu périodiquement dans certaines communes, et ne laissent d'autre souvenir que celui d'une course rapide, ou celui (qui le croiroit !) d'avoir mangé des limaçons.

Le jour de la naissance de Montesquieu se présente d'abord : mais comme elle est arrivée le 18 Janvier (1689)^(*) dans cette saison rigoureuse qui repousse toute idée de fêtes champêtres, je suis d'avis, Messieurs, que le couronnement et la commémoration solennelle de la naissance de Montesquieu soient renvoyés au 25 Juin, lendemain de la fête paroissiale, qui est celle de St Jean-Baptiste. Tout ce qui peut jettter plus d'intérêt sur cette solennité se trouverait ici réuni : la saison, la fête locale, la foire, le grand concours de personnes de tout état et de tout sexe qui se rendent à La Brode.

(*) Vous en trouverez les détails intéressants dans ma Notice de La Brode (≈ Variétés d'ordeloises J.Y.)

(7)

la veille de St Jean, et y restent le lendemain.

Et cette foire elle-même instituée en 1512 (+) par le seul des nos rois — qui ait conservé le surnom de Père du peuple (Louis XII), ne pourrait-elle pas être rappelée dans le discours du Couronnement sans que l'Orateur parût s'être écarté de son sujet?

Cel est, Messrs, le projet que je soumets à votre délibération.

Si vous l'adoptez, je suis prêt à faire donation à la Commune de La Breda du Pré que je viens d'acheter. Le s^r Pierre Giraudeau Vendeur ne s'est déterminé, dit-il, à aliéner cette portion de ses propriétés que parce que j'ai consenti à lui affirmer pour 20 ans, au prix annuel de — Cent-cinquante francs: lequel seroit justement celui dont je serais en ce moment faire le sacrifice; et à perpétuité.

Ce qui m'a surtout déterminé à l'acquisition de cette verrerie préférablement à tout autre champ, même de plus grande valeur, c'est ^{sa} situation élevée sur le sommet d'une colline voisine du Bourg et où joli village d'Arignon; sur le bord d'un beau chemin public très-fréquenté. Les jeunes filles et leurs mères — l'auront presque tous les jours sous les yeux; surtout les jours défêts en venant au Bourg. Et comme la rue d'un objet en rappelle la destination, si mon projet se réalise, les Mères (c'est sur elles qu'il faut compter) notifieront point sur l'histoire des couronnées, qui ne peut présenter que d'utiles moralités.

Pour mieux rappeler la destination de ce pré je voudrois qu'il fut nommé — PRAT DE LA CORONADA; et qu'un Cippe très-simple, en pierre claire, où seraient gravées cette inscription, en conservât le souvenir sur le lieu même. Mais pourquoi en gascon? 1^{re} pour rappeler à nos neveux l'idiome primitif (*) de leurs ayeux, qui tombe chaque jour en désuétude. 2^{me} Parce que c'est

(+) N° les lettres-patentes que j'ai lues plus d'une fois doivent se trouver en original dans les archives du Château de Larrebie. M^r de Secondat les présenta au Parlement vers 1760 contre le président Richard, seigneur de Saucats, qui prétendait établir cette foire dans son district, à l'exclusion de Larrebie.

(*) N° Ce n'est pas l'Espagnol ou l'Italien, qui une modification de la langue latine et de même date mais qui se rapproche beaucoup plus de l'Espagnol.

dans cet Idiome que ce bon Seigneur dont nous honorons la mémoire entretenoit les paysans lorsque parcourant les villages il s'informoit de leurs affaires ou jugeoit leurs différens.

J'allais oublier une circonstance, quoique bien digne de votre attention:

Il peut arriver telle année où le Jury du prix ne croiroit pas en conscience pouvoir décerner la Couronne. Alors le Prix deviendroit double pour l'année suivante. Et si (malheureusement!) il falloit encore le renvoyer à la troisième année, ne seriez-vous pas d'avis, Messieurs que ce prix triple, qui s'éleveroit alors à 450 francs (ou même un jour à 600^e comme vous verrez) fut partagé entre la Coronada et le Coronad? Je qualifie ainsi le jeune villageois^(a) qui auroit les plus de titres à l'estime publique et à l'amour de ses parents.

Enfinissant, j'aile plaisir de vous annoncer, Messieurs, que pour consolider cette institution j'en engage à doubler les rentes que je lui fais par un Legs de Trois mille francs, au moins, entrois actions du 5% consolidé, produisant chacune 50^e de rente⁽⁺⁾; ce Legs suffira sans doute 1^o à remplir avant tout les déficit possibles du prix fondamental, qui ne doit jamais manquer ni se faire attendre; ce point essentiel est digne de toute l'attention^(b) des Maires. 2^o à porter à 200 francs au moins le prix qui n'est encore que de 150. 3^o à courrir quelques frais indispensables; par exemple, ceux de deux Messes solennelles, savoir: celle qui doit sanctifier le couronnement, et celle qui sera célébrée le 18 Janvier, l'arrêté ferial, où assisteront la Municipalité et les Notables; et après laquelle Monsieur

(b) de la municipalité et

(+) M. les magistrats municipaux sont certainement convaincus qu'il faudra réaliser ce capital d'Actions en un fonds de terre, voisin du premier s'il se peut, et le plus tôt possible. Cette nécessité se fera assez sentir. Qu'on soit bien persuadé que si le Dixmon fondé vers le XIX^e siècle par la Dame Beaufaivre, pour l'entretien de l'Eglise, de l'abbaye eut consisté en rentes sur l'Etat et non en un bon vignoble, il n'eût pas duré 400 ans. Dernièrement on l'affirme tous les ans: épouvantant le titre de fondation et jusqu'à sa copie, auroit disparu depuis longtemps pour la négligence des curés et des fabricateurs. Avis aux Lecteurs. La dessus je dois exprimer le vœu que je voudrois pourvoir réaliser (Z) ci-contre

(9)

Le Curé annoncera que la fête du Couronnement est renvoyée
au 26 Juin.

Quod Felix Faustum que sit !

A Bordeaux
le 1^{er} Juin 1823.

Latapie

(2) moi-même: celui de la construction d'un édifice appartenant à la Commune, et incommutablement plus solide qu'élegant, et qui réunirait au Tribunal du Juge de Paix, une salle d'assemblée pour la municipalité, et une petite pièce pour les Archives, qu'il sera souvent nécessaire de consulter. Pourquoi avoir détruit le parquet, et la jolie pièce supérieure que m^r. de Secondat y avait ajoutée? Sans cet acte de Vandale, mon vœu seroit accompli.